

Fribourg, 5 juillet 2024

Communiqué de presse

---

## **Près de 500 millions d'investissements sur le Campus AgriCo, site fribourgeois pionnier de l'agroalimentaire**

*L'établissement cantonal de promotion foncière (ECPF) annonce la mise à l'enquête publique, ce 5 juillet 2024, des infrastructures indispensables au développement du Campus AgriCo de St-Aubin dans la Broye. Il s'agit d'un campus pionnier dédié au secteur agroalimentaire, et d'une envergure exceptionnelle avec ses 27 ha de zones à bâtir et sa centaine d'hectares de terrain agricole pour des tests à grande échelle. En tout, les différentes mises à l'enquête représentent des investissements publics et privés proches de 500 millions de francs, dont 80 millions pour l'ECPF et environ 400 millions pour le nouvel atelier de transformation de volaille de Micarna, qui remplacera celui de Courtepin. Ce montant s'ajoute au plus de 35 millions de francs d'ores et déjà investis sur le site. La phase d'exécution des travaux débutera en été 2025 pour se terminer à fin 2027. Le nombre d'emplois passera alors de 120 actuellement pour une trentaine d'entreprises, à plus de 700, avec un objectif à terme de plus de 1600 emplois.*

Le Campus AgriCo entre dans une phase essentielle de son développement. Propriétaire du site, l'ECPF vient de déposer aujourd'hui 5 juillet les mises à l'enquête publiques pour l'ensemble des projets d'infrastructures de ce site dédié au secteur agroalimentaire et à la biomasse. En tout, les différentes mises à l'enquête représentent des investissements publics et privés proches de 500 millions de francs, dont 80 millions pour l'ECPF et environ 400 millions pour le nouvel atelier de transformation de volaille de Micarna qui remplacera celui de Courtepin, devenu obsolète.

Les infrastructures projetées couvriront les besoins du site pour les 30 à 40 prochaines années. Les mises à l'enquêtes comprennent :

- Une liaison régionale pour l'approvisionnement en eau potable. Une interconnexion des réseaux est prévue pour garantir et assurer l'approvisionnement de toute la région.
- L'implantation d'une STEP industrielle et intégration de la STEP régionale, avec raccordement des entreprises du site.
- La construction d'une plateforme de mobilité avec parking en silo et infrastructures de mobilité multimodale. L'espace au niveau zéro est dédié à la mobilité douce avec accès piéton.
- Un plan d'infrastructure de mobilité pour l'entrée du site et de l'intégration de l'arrêt de transport public. Le concept architectural reprend les fameux modules en «U» typique du site et de ses bâtiments protégés.
- Le prolongement de la galerie couverte faisant la liaison des bâtiments des entreprises au secteur nord du site.

Plus de 35 millions de francs ont déjà été investis sur ce site d'une avec ses 27 ha de zones à bâtir et sa centaine d'hectares de terrain pour des tests à grande échelle. Le Campus AgriCo accueille déjà aujourd'hui une trentaine d'entreprises pour quelque 120 emplois. Au terme du délai de réalisation des travaux prévus dans ces mises à l'enquête, le nombre d'emplois sur le site passera alors à plus de 700, pour un objectif de 1600 emplois.

### **Coordination et exemplarité**

Le Conseiller d'Etat Olivier Curty, Président de l'ECPF et Directeur de l'Economie, de l'emploi et de la formation professionnelle, s'est réjoui de cette étape décisive. *«AgriCo est projet exaltant, un espace pionnier doté d'un potentiel énorme et qui se développe dans le respect de la richesse patrimoniale et naturelle du lieu.»*

Les projets mis à l'enquête vont assurer la viabilité du site industriel et offrir aux entreprises de nombreuses surfaces en fonction des besoins : zones industrielles sous forme d'un droit de superficie et locaux de production, de recherche et des espaces collectifs et de service pour location.

L'Etat de Fribourg entend être exemplaire dans la réalisation de ce campus. André Schoenenweid, directeur de l'ECPF, précise que les projets présentés ont été *« conçus dans le respect de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire. C'est un principe de base qui vaut et vaudra pour tous les projets réalisés sur le site AgriCo »*.

Les projets mis à l'enquête le sont pour une durée de 30 jours, sauf pour le prolongement de la galerie couverte qui est de 14 jours. La phase d'exécution des travaux débutera en été 2025 pour se terminer à fin 2027 au plus tard.

#### **AgriCo, un campus durable**

Le Campus AgriCo représente la première concrétisation de la nouvelle philosophie voulue par l'ECPF et l'Etat de Fribourg en matière de développement des sites de l'ECPF. Cette stratégie se base sur les trois piliers du développement durable. Elle vise la création de sites industriels adaptés aux défis du XXIème siècle, créateurs d'emplois, mais également ouverts à la société civile et attractifs pour les entreprises comme pour leurs collaboratrices et collaborateurs. AgriCo va créer, avec l'Institut agricole de Grangeneuve et les futures activités d'Agroscope à Posieux, un axe fort pour la recherche et la production alimentaire.

#### **L'ECPF : un outil phare du développement économique fribourgeois**

Conformément au mandat de prestations du Conseil d'Etat, l'ECPF a pour mission principale de créer des emplois dans le canton par l'acquisition de terrains destinés à l'implantation et au développement des entreprises. Il est aussi chargé de leur gestion et de leur mise en valeur. L'ECPF soutient également les régions et les communes dans leur développement de zones d'activités.

A ce jour, l'ECPF gère trois sites : La Maillarde à Romont, le Campus AgriCo de St-Aubin et Pré-aux-Moines à Marly.

#### **Contacts**

—

**Olivier Curty**, Conseiller d'Etat, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, T +41 26 305 24 00

**André Schoenenweid**, Directeur de l'ECPF, T +41 79 230 60 83

## **ANNEXE I**

### **Brèves descriptions des projets AgriCo mis à l'enquête le 5 juillet 2024 par l'ECPF**

#### **Les infrastructures interconnectées d'approvisionnement en eau potable**

Plusieurs mises à l'enquête publique sont déposées le 5 juillet 2024 pour la réalisation d'une conduite reliant le puit de la Vernaz à AgriCo. Les besoins en eau d'AgriCo s'élèveront dans les années futures à au moins 500'000 m<sup>3</sup>/an. Le projet consiste à amener l'eau potable sur le site depuis le puit de la Vernaz sur la commune vaudoise de Corcelles-près-Payerne. La conduite mise en place en interconnexion avec les réseaux d'eau existants profitera également à la région de Payerne-Corcelles. Une chambre d'interconnexion et une station d'accélération sera construite sur le site d'AgriCo et reliée au puit de la Vernaz et au réservoir Sur le Mont à Saint-Aubin où une nouvelle cuve spécifique sera construite.

#### **Le traitement des eaux usées selon les principes de l'économie circulaire**

L'important volume des eaux usées ne pouvant être traité par les installations existantes dans la région, il a été décidé de construire une station d'épuration industrielle directement sur le site. Cette installation sera complétée par une station régionale. La mutualisation des infrastructures permettra de développer des synergies avec les communes voisines et de réaliser des économies d'échelle intéressantes. Les eaux traitées seront réutilisées sur le site pour le nettoyage des surfaces d'exploitation et certains procédé industriel interne afin de limiter l'utilisation d'eau potable et, sous réserve, à l'irrigation des surfaces agricoles. Le projet permettra de traiter les boues et les eaux usées afin de revaloriser les sous-produits (biogaz) à long terme et de récupérer l'azote pour en faire de l'engrais, concrétisant ainsi le principe d'économie circulaire voulu par AgriCo. Une installation de Groupe E récupérera la chaleur des eaux usées pour alimenter le site.

#### **Une plateforme de mobilités pour tous les usagers**

Le projet de plateforme de mobilités est une structure multimodale, à la fois extensible dans sa capacité et adaptative dans son utilisation, pensé dans une vision à long terme. Elle intègre les besoins des différents utilisateurs du site, transports publics et individuels ainsi que mobilité douce. La plateforme comprendra 6 niveaux pour une hauteur totale de 18,5 mètres. Le rez-de-chaussée sera dédié à la mobilité douce avec un parking pour vélos, un accès piétonnier et des aménagements extérieurs arborisés. La réalisation de cette étape comptera 840 places de stationnement

Un guichet de mobilité a été mis en place en 2022 pour faire des propositions dans le cadre du plan de mobilité du site. Il émettra un avis notamment sur les plans de mobilité des entreprises et les demandes de permis de construire. Il participera à la gestion des places de stationnement, promouvra l'usage de la mobilité douce ou encore, assurera le monitoring du trafic du site. Le guichet de mobilité est composé de l'ECPF, de représentants des entreprises présentes sur le site, de la commune de Saint-Aubin, de la région et de l'ATE.

#### **Les accès au site et l'arrêt TPF**

L'accès principal à AgriCo pour les collaborateurs, les fournisseurs, la logistique et les transports publics, se fera par la route des Vernettes déjà existante. Une planification est mise à l'enquête pour permettre l'organisation des différents flux et l'implantation d'un arrêt de bus TPF qui desservira le campus toutes les demi-heures. Un accès secondaire pour les visiteurs se fera par la route de la Petite-Glâne depuis la route de Villars. Un plan de signalisation directionnelle a été mis en place. Il a été validé par les trois communes concernées en avril 2024, puis transmis aux services compétents des cantons de Vaud et de Fribourg ainsi qu'à l'OFROU pour analyse et validation.

### **La galerie couverte vers le secteur Nord**

Une galerie couverte d'une longueur 178 m offrira un accès piétonnier aux différents bâtiments du secteur Nord du campus conformément aux exigences du plan d'affectation cantonal (PAC). Cette galerie permettra d'activer ce secteur et d'accueillir de nouvelles entreprises. Sa couverture est constituée des éléments de toiture, des modules de béton préfabriqué en forme U, récupérés de la démolition des anciens bâtiments et qui caractérisaient architecturalement le site.

### **Les prochaines étapes de cette première phase de réalisation**

- Mises à l'enquête présentées ci-dessus avec un délai d'opposition fixé au 6 août 2024
- Suivi du traitement des remarques et questions avec le traitement par circulation dans les services cantonaux jusqu'en automne 2024
- Règlement des divergences jusqu'au printemps 2025
- Début des travaux en juillet 2025
- Fin des travaux d'infrastructure en automne 2027
- Accueil de nouvelles entreprises en continu